

Feu vert au rachat de GAP par la Financière Immobilière Bordelaise

Publié le 25 juin 2021

Le 4 juin 2021, le groupe Financière Immobilière Bordelaise (ci-après « FIB ») a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquisition des activités de l'enseigne GAP en France.

Considérant que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence, l'Autorité a autorisé l'opération sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 25 juin 2021

[Lire le communiqué](#)